

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Résultats des élections au Conseil national 1979

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Gilg, Peter

Citations préféré

Gilg, Peter 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Résultats des élections au Conseil national 1979, 1979*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 31.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Eléments du système politique	1
Elections	1
Elections fédérales	1

Abréviations

Chronique générale

Éléments du système politique

Elections

Elections fédérales

ÉLECTIONS
DATE: 21.10.1979
PETER GILG

Le **résultat des élections au Conseil national** du 21 octobre ne créa pas de surprise pour l'essentiel. La **tendance au retour aux grands partis s'est poursuivie**, mais, contrairement à 1975, seuls les trois partis bourgeois en ont profité, tandis que les socialistes perdaient quelques voix. L'Alliance des indépendants et l'extrême-droite ont continué de reculer, alors que l'extrême-gauche a, en revanche, progressé de nouveau, ce qui fait que, dans l'ensemble, les partis de gauche ont légèrement accru le taux de leurs suffrages. Parmi les grands partis, seuls le PRD et l'UDC ont réussi à augmenter le nombre de leurs électeurs; il en a été de même, dans les petits partis, des libéraux, des évangélistes, du POCH et du PSA. Dans une perspective globale, on constate que l'aile droite de la coalition gouvernementale est parvenue à renforcer sa position en raison même des pertes subies par les groupes d'opposition de la droite et du centre. On a notamment remarqué que l'UDC avait retrouvé sa vigueur après plus de 20 ans de revers. Quant au PRD, son pourcentage s'approche désormais de celui du PS.

ÉLECTIONS
DATE: 22.10.1979
PETER GILG

Les modifications des rapports de force ont toutefois été différentes d'un canton à l'autre. Dans certains d'entre eux, tant le groupe des partis bourgeois que celui des partis de gauche ont considérablement augmenté leurs proportions respectives d'électeurs. Ce furent surtout les cantons dans lesquels le PRD et le PS se sont disputés un siège au Conseil des Etats. Dans d'autres cantons, le déplacement eut lieu unilatéralement de gauche à droite. Ainsi, à Berne, le PS a perdu, au profit de l'UDC, le premier rang parmi les partis, alors qu'il l'avait occupé quatre décennies durant. Dans le canton de Vaud, les socialistes ont aussi cédé leur première place aux radicaux qui retrouvent ainsi – après l'éclipse d'une législature – leur suprématie. Toutefois, des déplacements d'importance relative ont été enregistrés entre partis cantonaux proches: aux Grisons, le PRD l'a emporté sur l'UDC (ancien Parti démocratique) et à Bâle-Ville, ce même parti a repris la tête des partis bourgeois. En revanche, à Genève et à Neuchâtel, il a cédé la place aux libéraux.

ÉLECTIONS
DATE: 23.10.1979
PETER GILG

Les modifications survenues dans la répartition des sièges sont aussi restées dans certaines limites et ont ainsi confirmé l'impression de stabilité qui caractérise le système des partis politiques en Suisse. En chiffres absolus, le gain le plus grand a profité au PRD avec quatre sièges, tandis que les socialistes ont subi la perte la plus élevée avec quatre sièges également. Ces deux partis ont donc maintenant le même nombre de mandats (51). A l'extrême-droite, l'Action nationale a conservé ses deux sièges, alors que les républicains, orphelins de leur fondateur James Schwarzenbach, ont disparu à l'exception d'un représentant du mouvement genevois Vigilance. L'extrême-gauche, en revanche, a progressé, passant de cinq à sept représentants. Sur ce nombre, le traditionnel PdT n'occupe plus désormais que trois sièges. Enfin, petite nouveauté, un écologiste a été élu.¹

ÉLECTIONS
DATE: 24.10.1979
PETER GILG

Malgré l'importance relative de ces modifications, divers observateurs ont cru pouvoir discerner **un changement qualitatif au sein de la chambre du peuple**. En effet, la polarisation est désormais plus marquée, non seulement à cause des succès obtenus par les bourgeois de droite d'une part et de l'extrême-gauche d'autre part, mais encore à cause de l'entrée en jeu de nouveaux partisans d'une politique mieux profilée. 14 parlementaires qui se représentaient à leurs électeurs n'ont pas été réélus (18 en 1975). Cependant, étant donné que le nombre des départs fut plus élevé, le renouvellement du Conseil national a été plus ample qu'il y a quatre ans (1979: 29.5%; 1975: 25.5%). Parmi les socialistes élus pour la première fois, on note plusieurs tenants de l'aile gauche, enclins à la confrontation, tandis qu'en revanche plusieurs radicaux nouvellement élus appartiennent de façon assez nette aux milieux proches du patronat. Le nombre des conseillers nationaux provenant d'associations professionnelles ou économiques s'est aussi accru. Par ailleurs, les jeunes sont plus nombreux au sein de ce Conseil (la proportion des députés de moins de 40 ans s'éleva à 14%), alors que les

femmes y voient leur représentation s'améliorer (10.5% contre 7.5% en 1975). ²

ÉLECTIONS

DATE: 25.10.1979

PETER GILG

Le conflit du Jura qui persiste a engendré un phénomène particulier de polarisation.

Etant donné que, dans le Jura-Sud, seuls les séparatistes avaient établi une liste régionale «interpartis», l'élection de candidats antiséparatistes était incertaine. C'est pourquoi les trois grands partis bernois ont fait une grande publicité en faveur des Jurassiens du Sud figurant sur leurs listes, candidats qui, tous, avaient une orientation antiséparatiste. Ils ont ainsi déclenché une vague de sympathie chez les électeurs de l'ancien canton: trois candidats du Jura-Sud ont en effet obtenu, de façon totalement imprévue, des résultats record: mentionnons Geneviève Aubry (prd, BE), qui est à la tête de l'organisation des femmes antiséparatistes, ainsi que Jean-Paul Gehler (uds, BE), l'ancien chef du mouvement Sanglier. Ainsi, le Conseil national compte cinq membres qui représentent le Jura-Sud, à savoir quatre antiséparatistes et un séparatiste. Quant au canton du Jura, il dispose de deux sièges. ³

1) TLM, 27.5.79; Bund, 23.10.79; Ldb, 23.10.79; SGT, 23.10.79; Ww, 24.10.79.

2) Bericht BfS "Nationalratswahlen 1979 - Ueberblick"; TLM, 28.9.79; SAZ, 25.10.79; SP-Information, 25.10.79; LNN, 26.10.79; SGT, 26.10.79; Bund, 21.11.79; Profil, 1979, p. 353 s. ; Unser Parlament 1979/83 und was das Volk von ihm erwartet (1980).

3) BZ, 26.9.79; JdG, 5.10.79 ; NZZ, 10.10.79; Bund, 18.10.79.